



## liquidation apres separation

Par **bouba**, le **02/06/2009** à **21:02**

bonsoir,

ma compagne est divorcée depuis 2004 d'avec son ex mari.

a l'époque , ils avaient une maison qu'ils avaient acheté ensemble en indivision 50/50.

Le divorce a été prononcé en 2007 et dans la même signification de jugement, il est ordonné la liquidation et le partage des droits et intérêts patrimoniaux des parties. a ce jour la liquidation n'a toujours pas été faite car l'ex mari freine. il avait été précise que le reste du prêt serait réglé par lui et qu'en attendant le partage il aurait la jouissance de la maison

Il a laissé petit a petit dégradé la maison alors qu'un cotation datant de 2007 montre qu'elle était évaluée a 220000-250000 euros.

Ces jours ci, il lui a envoyé un mail lui disant qu'il faudrait qu'elle contribue financièrement a la rénovation de la toiture, du pignon etc.. alors qu'elle n'y habite plus depuis 5 ans.

1/Est il en droit de lui réclamer la moindre contribution financière?

2/ y a t il un moyen de le forcer a vendre la maison afin qu'elle puisse récupérer sa part?

3/quelle instance dois je aller voir car je ne peux pas la laisser se detruire a petit feu.

merci d'avance

Bouba